

Photomontage 88, depuis la sortie sud d'Essertaux. Effets cumulés avec Camp Thibault

Panorama 1 : panorama à 120° - Photomontages avec les parcs existants, accordés, en instruction, le projet et le projet de Camp Thibault



Panorama 2 : panorama à 120° - Photomontages avec les parcs existants, accordés, en instruction, le projet et le projet de Camp Thibault

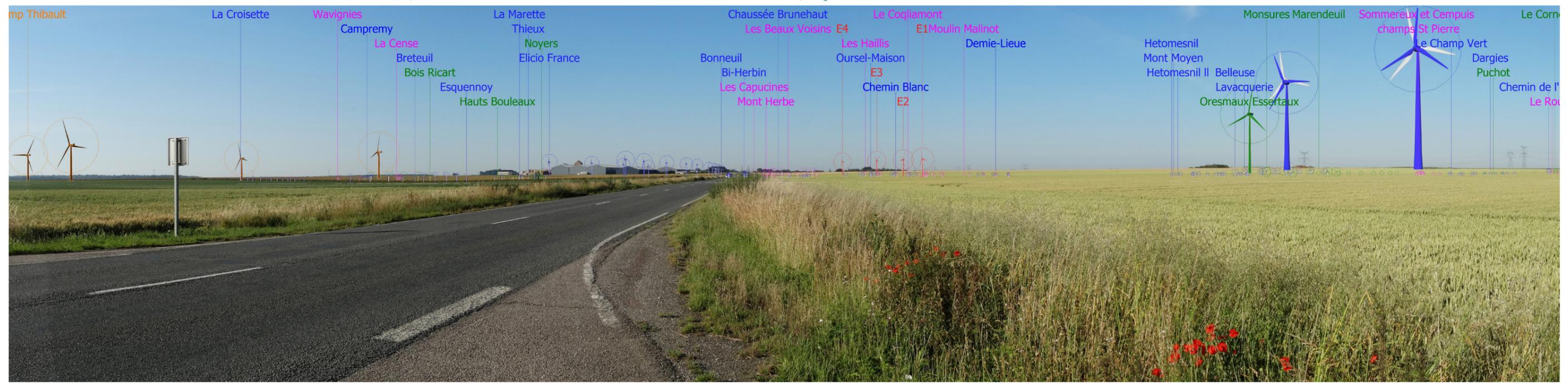


Panorama 3 : panorama à 120° - Photomontages avec les parcs existants, accordés, en instruction, le projet et le projet de Camp Thibault



Photomontage 29, depuis la D1001 au nord d'Essertaux. Effets cumulés avec Camp Thibault

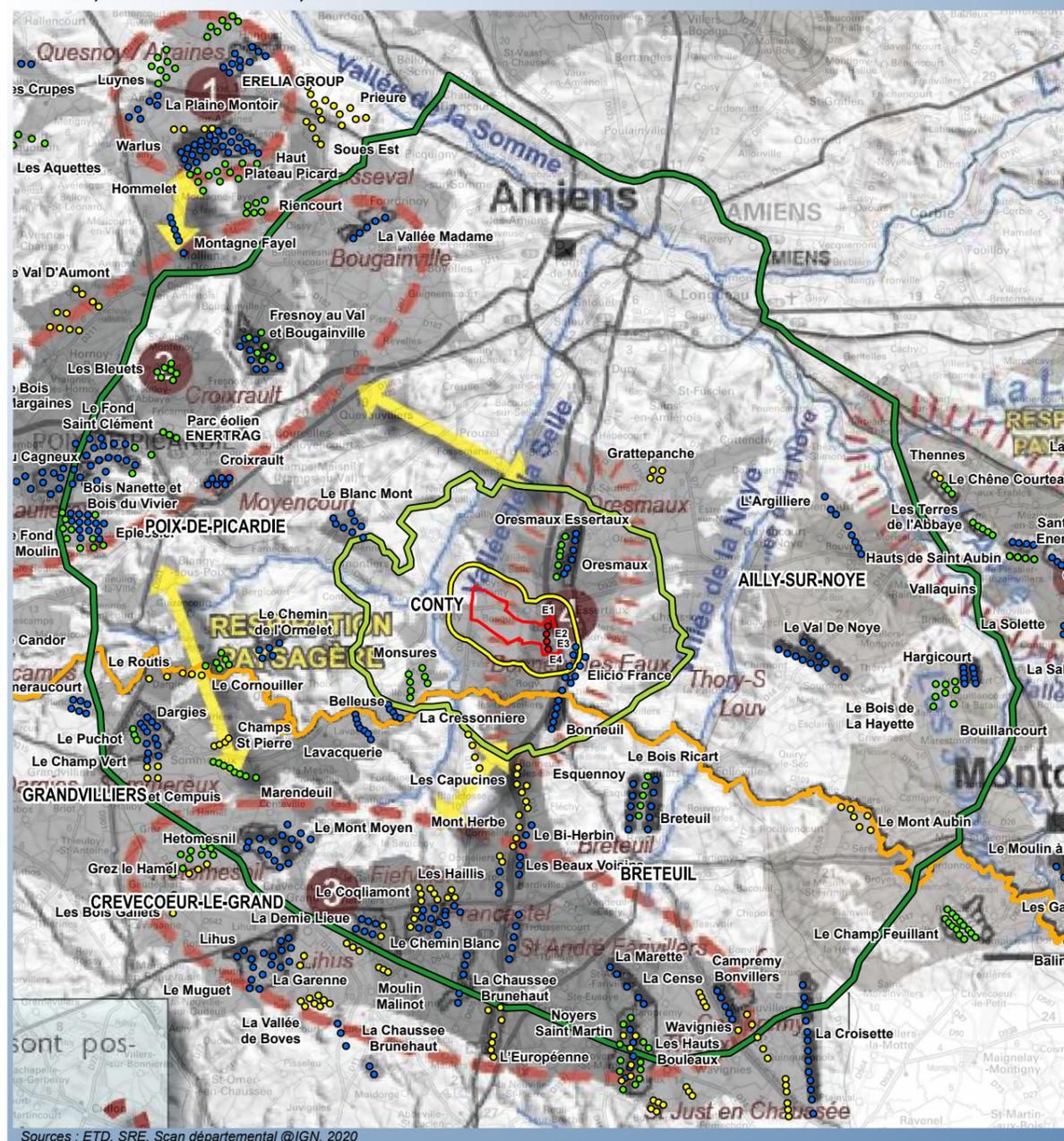
Panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, en instruction, projet)



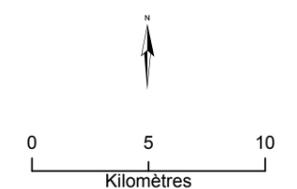
Panorama à 120° - Photomontages avec les parcs existants, accordés, en instruction, le projet et le projet de Camp Thibault



PROJET, STRATEGIE DU SRE, ETAT DES LIEUX EOLIEN



- Énergies et territoires développement
- Zone potentielle d'implantation
  - Eoliennes du projet
- Périmètres d'étude
- périmètre immédiat
  - périmètre rapproché
  - périmètre éloigné
  - Limite départementale
- Contexte éolien
- Parcs construits
  - Parcs accordés
  - Parcs en instruction
- Données du SRE de Picardie
- ☀ Pôles de densification du SRE
  - ☀ Développement en structuration



A l'échelle du **périmètre éloigné** les **impacts cumulés** sont **faibles**. Le **projet se regroupe avec les autres parcs** du plateau. Le projet et les parcs éoliens existants et accordés se succèdent dans une ligne nord / sud, en structuration le long de l'autoroute A16 et la route RD1001 selon les orientations de l'ancien Schéma Régional Eolien de Picardie (cf. carte ci-contre). Le projet **ajoute de la densité** dans cet ensemble éolien, l'ajout est cependant **faible au regard du nombre d'éoliennes du projet (4)**.

**A l'échelle rapprochée**, le projet s'insère dans le paysage éolien existant en ajoutant des **perceptions d'éoliennes proches** depuis les bourgs. L'**impact est le plus fort depuis l'est / nord-est** (Flers-sur-Noye, Essertaux) par la création d'un **nouvel angle de vue d'éoliennes proches à l'ouest des bourgs**, induit par la localisation du projet entre les parcs existants du Quint au sud et d'Oresmaux au nord, avec le parc en instruction de Camp Thibault à l'est. Le projet s'inscrit cependant dans le **prolongement nord du parc existant du Quint** selon le **même principe d'implantation**, dans un **angle de 30 à 40°** dans des **vues vers l'ouest comprenant d'autres parcs éoliens** en arrière-plan (parcs de Monsures, Belleuse, Lavacquerie...). L'**impact cumulé est modéré à faible dans les autres cas** (exemples du Bosquel, de Fransures, de Tilloy-lès-Conty). L'impact est souvent atténué par la **localisation du projet dans un angle déjà occupé par l'éolien** (cas du Bosquel, de Tilloy-lès-Conty, Fransures). Le projet induit alors seulement une augmentation de densité éolienne parfois accompagnée d'une augmentation faible de l'angle de vue, mais dans tous les cas le projet est regroupé avec les autres parcs.

L'**impact «effets cumulés» a été atténué par la localisation du projet uniquement dans la partie est du site étudié dans l'état initial**, limitant ainsi l'angle occupé par le projet (cas du bourg de Bosquel et de Fransures notamment, étant donnée leur localisation au nord et au sud du site étudié).

Le **site étudié** a été identifié par la société «SAS parc éolien du Bosquel» par sa localisation sur un secteur de plateau identifié **favorable au développement de l'éolien dans l'ancien Schéma Régional Eolien de Picardie**. Le **projet proposé s'inscrit dans l'axe structurant nord/sud** selon les recommandations du SRE, **en cohérence avec les parcs voisins** (paysage éolien existant, géométrie nord/sud, pôle de structuration du SRE).

Carte 84. Projet, stratégie du SRE et inventaire éolien

Les questions environnementales font partie des données de conception des projets au même titre que les autres éléments techniques, financiers, etc.

Cette conception doit tout d'abord s'attacher à éviter les impacts sur l'environnement, y compris au niveau des choix fondamentaux liés au projet (nature du projet, localisation, voire opportunité).

Cette phase est essentielle et préalable à toutes les autres actions consistant à minimiser les impacts environnementaux des projets, c'est-à-dire à réduire au maximum ces impacts et en dernier lieu, si besoin, à compenser les impacts résiduels après évitement et réduction. C'est en ce sens et compte-tenu de cet ordre que l'on parle de séquence « éviter, réduire, compenser ».

La séquence « éviter, réduire, compenser » les impacts sur l'environnement concerne l'ensemble des thématiques de l'environnement, et en particulier les milieux naturels mais aussi la thématique paysagère.

Dans la conception et la mise en oeuvre de leurs projets, les maîtres d'ouvrage doivent définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible compenser leurs impacts sur l'environnement.

Cette démarche doit conduire à prendre en compte l'environnement le plus en amont possible lors de la conception des projets.

Type de mesure	Objectif	Application au projet
Les mesures d'évitement	Il s'agit des dispositions prises dès la conception du projet et qui visent à supprimer ou à réduire les impacts par le choix de l'implantation	<p><b>Passage de la variante 1 à la variante 2 :</b>  <b>Suppression de la partie ouest du site</b> (passage de la variante 1 à la variante 2) : suppression de l'impact sur le bourg de Conty, ZPPAUP ; réduction de l'effet d'encercllement sur le bourg du Bosquel, réduction forte de l'impact sur la vallée de la Selle</p> <p>Recherche d'une géométrie lisible et cohérente avec les parcs éoliens existants et accordés voisins (axe nord/sud le long de l'autoroute)</p> <p><b>- Choix d'une implantation de 4 éoliennes en ligne :</b> diminution de l'impact visuel par diminution du nombre d'éolienne, choix d'une ligne dans la même orientation que les parcs existants, réduction de l'angle occupé par le projet.</p> <p><b>Recul par rapport au bourg d'Essertaux (passage de la variante 2 à la variante 3) :</b> réduction de l'impact sur les monuments historiques du bourg d'Essertaux ; entraînant aussi une diminution de l'impact sur l'habitat des bourgs d'Essertaux et de Flers sur Noye.</p> <p><b>Diminution de la taille des éoliennes (de 150m pour la variante 2 à 136,5 m pour la variante 3) :</b> réduction de l'impact sur les monuments historiques du bourg d'Essertaux ; réduction de l'impact visuel sur les bourgs proches et sur la vallée de la Selle.</p>
Les mesures de réduction	Elles cherchent, dans la mesure du possible, à réduire les principaux impacts du projet retenu.	<p>Balisage lumineux synchronisé au sein du parc (coût intégré dans le projet).</p> <p>Attention portée aux aménagements connexes (chemins, plateformes, poste de livraison). Habillage du poste de livraison en bois.</p>
Les mesures de compensation	Ce sont les mesures prises pour compenser les impacts effectifs de la variante retenue qui n'auront pu être évités, supprimés ou réduits ni lors de la conception du projet, ni par les mesures réductrices.	Ces mesures concernent l'étude écologique.
Les mesures d'accompagnement	Un pourcentage du budget du parc sera dédié à la création de projets pour les habitants et usagers du site.	<p>Ces mesures seront à préciser lors de la construction du projet avec les élus. L'objectif est de définir des projets utiles pour les habitants et usagers du site.</p> <p>Des discussions entre les élus et le porteur de projet Nouvergies sont en cours dans l'objectif de définir des mesures d'accompagnement.</p>

Tableau 27. Mesures paysagères

## III.6. Synthèse des impacts

La carte suivante et le tableau ci-dessous synthétisent les impacts paysagers. Les critères pris en compte pour définir les impacts sont identiques à ceux étudiés pour définir les sensibilités dans l'état initial. Ce tableau est complété par une synthèse de l'impact sur les bourgs du périmètre immédiat, une synthèse de l'impact sur le patrimoine du périmètre rapproché et le tableau de synthèse de l'impact par photomontage.

Thème concerné	Enjeu du site	Effet du projet et importance de l'effet	Impact Brut	Mesures d'évitement	Impact après mesures d'évitement	Mesures de réduction	Impact résiduel
<p>Paysage Contexte éloigné*</p> <p>* cf. détail pour les photomontages dans les tableaux ci-après</p>	Faible à modéré	A l'échelle éloignée, le projet s'inscrit dans un paysage éolien : le projet se regroupe avec les autres parcs éoliens localisés aussi le long de l'autoroute A16 : les parcs d'Oresmaux et d'Oresmaux/Essertaux au nord, le parc du Quint à l'est / sud-est du projet, le parc de Bonneuil-les-Eaux au sud.	<p>Impact faible à nul depuis les fonds de vallées (la Noye, la Selle etc).</p> <p>Impact faible depuis les plateaux.</p>	<p>Projet ponctuel dans ces larges vues, géométrie lisible (une ligne) et cohérente avec l'orientation nord/sud des autres parcs le long de l'A16.</p> <p>Projet reculé de la vallée de la Selle d'environ 4 km.</p>	<p>Impact faible à nul depuis les fonds de vallées (la Noye, la Selle etc).</p> <p>Impact faible depuis les plateaux.</p>	Balisage lumineux synchronisé au sein du parc (coût intégré dans le projet).	<p>Impact faible à nul depuis les fonds de vallées (la Noye, la Selle etc).</p> <p>Impact faible depuis les plateaux</p>
<p>Paysage Contexte rapproché*</p> <p>* cf. détail pour les bourgs du périmètre immédiat et par photomontage dans les tableaux ci-après</p>	Modéré à fort	<p>Dans le périmètre rapproché, lecture possible des éoliennes entre les habitations depuis les bourgs, sauf depuis les vallées.</p> <p>Vues ouvertes du projet sur le plateau depuis les accès aux bourgs et les axes routiers notamment la route majeure RD920, la RD1001 et l'autoroute A16</p>	<p>Impact Modéré à très fort depuis les fonds de vallées en particulier la vallée de la Selle.</p> <p>Impact Modéré à fort sur le plateau et les hauts de versants des vallées.</p>	<p>Passage de la variante 1 à la variante 2 : Suppression de la partie ouest du site (passage de la variante 1 à la variante 2) : suppression de l'impact sur le bourg de Conty, ZPPAUP ; réduction de l'effet d'encerclement sur le bourg du Bosquel, réduction forte de l'impact sur la vallée de la Selle</p> <p>Recherche d'une géométrie lisible et cohérente avec les parcs éoliens existants et accordés voisins (axe nord/sud le long de l'autoroute)</p> <p>- Choix d'une implantation de 4 éoliennes en ligne : diminution de l'impact visuel par diminution du nombre d'éolienne, choix d'une ligne dans la même orientation que les parcs existants, réduction de l'angle occupé par le projet.</p> <p>Recul par rapport au bourg d'Essertaux (passage de la variante 2 à la variante 3) : réduction de l'impact sur les monuments historiques du bourg d'Essertaux ; entraînant aussi une diminution de l'impact sur l'habitat des bourgs d'Essertaux et de Flers sur Noye.</p> <p>Diminution de la taille des éoliennes (de 150m pour la variante 2 à 136,5 m pour la variante 3) : réduction de l'impact sur les monuments historiques du bourg d'Essertaux ; réduction de l'impact visuel sur les bourgs proches et sur la vallée de la Selle.</p>	<p>Impact faible à nul depuis les fonds de vallées en particulier la vallée de la Selle.</p> <p>Impact faible à modéré sur le plateau et les hauts de versants des vallées</p>	<p>Balisage lumineux synchronisé au sein du parc (coût intégré dans le projet).</p> <p>Habillage du poste de livraison en bois.</p>	<p>Impact faible à nul depuis les fonds de vallées en particulier la vallée de la Selle.</p> <p>Impact faible à modéré sur le plateau et les hauts de versants des vallées.</p>

Thème concerné	Enjeu du site	Effet du projet et importance de l'effet	Impact Brut	Mesures d'évitement	Impact après mé-sures d'évitement	Mesures de réduction	Impact résiduel
Sites patrimoniaux et touristiques  * cf. détail pour les monuments du périmètre rapproché et par photomontage dans les tableaux ci-après	Modéré à très fort localement	<p>Le plus souvent le parc n'est visible depuis les sites touristiques et culturels, qui se situent dans les vallées et au centre de bourgs, entourés par le bâti et les boisements : centre-ville d'Amiens (beffroi et cathédrale UNESCO)</p> <p>Vues possibles depuis la ZPPAUP de Conty</p> <p>Vue depuis des points hauts, dont le site du château de Folleville où Proximité du projet au bourg d'Essertaux : vues partielles des éoliennes depuis la place du château et de l'église, modifiant les vues du cœur de bourg.</p> <p>Des perceptions du projet depuis les circuits de randonnée sur le plateau et les versants de la Selle.</p>	Faible à très fort selon les monuments	<p>Suppression de la partie ouest du site (passage de la variante 1 à la variante 2) : suppression de l'impact sur le bourg de Conty, ZPPAUP</p> <p>Recul par rapport au bourg d'Essertaux (passage de la variante 2 à la variante 3) : réduction de l'impact sur les monuments historiques du bourg d'Essertaux</p> <p>La perception du projet diffère cependant selon la position de l'observateur (rôle visuel du bâti). Dans le cas de vue du projet, l'emprise visuelle des éoliennes est atténuée par le bâti en premier plan et la distance, et elles n'induisent pas de surplomb du bâti. De plus, le projet n'est pas compris dans les vues vers le nord sur le château et l'église (projet au sud-ouest du bourg), ni dans la perspective de la place qui est orientée vers le sud-est.</p> <p>Géométrie lisible : ligne de 4 éoliennes Vue depuis Folleville : le projet ne forme visuellement qu'un seul parc éolien avec celui du Quint (impact faible).</p>	<p>Impact faible à l'échelle éloignée.</p> <p>Impact très faible à nul dans la découverte du patrimoine bâti dans les fonds de vallée dont le bourg de Conty.</p> <p>Impact modéré à faible voir nul sous l'influence du bâti depuis la place du château et de l'église d'Essertaux, avec cependant projet hors de la perspective vers le sud est.</p>		<p>Impact faible à l'échelle éloignée.</p> <p>Impact très faible à nul dans la découverte du patrimoine bâti dans les fonds de vallée dont le bourg de Conty.</p> <p>Impact modéré à faible voir nul sous l'influence du bâti depuis la place du château et de l'église d'Essertaux, avec cependant projet hors de la perspective vers le sud est.</p>
Archéologie	Modéré	Impact possible sur les sites archéologiques présents au sein du site	Modéré	Eoliennes en dehors des sites archéologiques identifiés	Nul		Nul

Tableau 28. Synthèse des Impacts

Bourg	Distance au site	Sensibilité - synthèse	Impact brut : variante maximale E1	Impact résiduel : variante 3 finale
Le Bosquel	Moins de 1 km au nord et au centre	La proximité et l'emprise du site étudié induisent sa perception dans les vues vers l'ouest, le sud et l'est depuis le bourg du Bosquel, à des distances inférieures à 1 km. La partie est du site étudié est localisée à une altitude comparable à celle du bourg (environ 140 à 150 m d'altitude) et s'inscrit entre la ligne à haute-tension et l'autoroute A16. La partie sud-ouest du site étudié est quant à elle localisée en contrebas du bourg (altitude de 90 à 110m, soit 40 à 60m de dénivelé). La proximité, l'emprise visuelle est/ouest du site ainsi que les ondulations de la topographie induisent une sensibilité très forte pour le bourg du Bosquel.	Impact très fort : encerclement important du bourg	<b>L'impact est atténué par rapport aux sensibilités de l'état initial</b> (emprise du projet par rapport au site étudié). <b>L'impact est modéré</b> (maisons en limite du bourg notamment, <b>vues ouvertes sur le plateau</b> ), <b>faible à nul depuis le centre-bourg</b> (nul depuis la place de l'église).
Tilloy-lès-Conty	Moins de 1 km à l'ouest	Du fait de sa proximité au site étudié et de sa position sur le rebord du plateau, la sensibilité du bourg est estimée localement forte, notamment depuis la partie haute du bourg (est du bourg). Les enjeux visuels décroissent assez vite lors de la descente vers la vallée (ouest du bourg dans la vallée).	Impact fort : projet proche du bourg	<b>L'impact est très faible à nul depuis le centre bourg, faible dans les vues ouvertes sur le plateau depuis le haut du bourg</b> avec lecture du projet se regroupant avec les autres parcs existants et accordés le long de l'autoroute. La <b>géométrie</b> du projet est <b>lisible, en une ligne de 4 éoliennes, suivant la logique d'implantation nord/sud de ces parcs présents le long de l'autoroute</b> (pôle de structuration).
Essertaux	Environ 1 km au nord-est	Du fait de sa proximité au site étudié (1km), la reconnaissance de son château, et de sa localisation sur le plateau avec le parc d'Oresmaux au nord, le parc du Quint au sud et le site étudié au sud-ouest (répartition des parcs éoliens autour du bourg), la sensibilité de ce bourg est définie forte.	Modéré à fort	<b>L'impact est modéré à faible voir nul sous l'influence du bâti</b> (vues dégagées sur le plateau, vue partielle du projet dans le bourg depuis la place du château et de l'église dans le centre bourg, pas de vue du projet depuis la grille du château). <b>Depuis la place de l'église et du château, la perception du projet diffère selon la position de l'observateur.</b> Dans le cas de vue du projet, <b>l'emprise visuelle des éoliennes est cependant atténuée par le bâti en premier plan et la distance</b> , et elles n'induisent <b>pas de surplomb du bâti</b> . Le <b>projet n'est pas dans la perspective de l'allée du château</b> .
Flers-sur-Noye	Environ 1 km à l'est	Du fait de sa proximité au site étudié (1 km) et de sa localisation sur le plateau avec le parc d'Oresmaux au nord, le parc du Quint au sud et le site étudié à l'ouest (répartition des parcs éoliens autour du bourg), la sensibilité de ce bourg est définie forte.	Modéré à fort	<b>L'impact est atténué par rapport aux sensibilités de l'état initial</b> (emprise du projet par rapport au site étudié) et a encore été réduit entre la variante 2 et la variante finale (augmentation du recul au bourg et diminution de la taille des éoliennes). <b>L'impact est modéré (vues dégagées sur le plateau), faible dans le centre bourg sous l'influence du bâti.</b>
Fransures	Moins d'1 km au sud	Du fait de sa proximité au site étudié (< 1 km), de sa position sur le plateau dans l'axe de la rue de l'église, de l'emprise visuelle est/ouest du site et de la présence d'autres parcs éoliens au nord et à l'est (répartition des parcs éoliens autour du bourg), la sensibilité est définie très forte.	Modéré	L'impact est atténué par rapport aux sensibilités de l'état initial (emprise du projet par rapport au site étudié). <b>L'impact est modéré (vues dégagées sur le plateau), faible dans le centre bourg sous l'influence du bâti.</b>

Tableau 29. synthèse de l'impact sur les bourgs du périmètre rapproché et de la démarche ERC

Commune	Titre courant	Siècle(s) (source Mérimée)	Classe- ment	Distance au projet en km	Périmètre d'étude	Accessibilité	Enjeu	Sensibilité	Impact brut : variante maximale E1	Impact résiduel : variante 3 finale
Tilloy-lès-Conty	<b>Château et parc de Tilloy</b>	18e s. ; 19e s.	inscrit	4,5	Immédiat	Propriété privée	Château situé dans un parc boisé	Nulle depuis le château Faible depuis l'entrée du domaine	Faible : perception du projet au premier plan depuis les abords du domaine	Impact nul sur le château. Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité. Perception d'une pale d'éolienne depuis la sortie du château.  Impact très faible sur le parc Visibilité du projet depuis la D210 qui longe le parc à l'est. Covisibilité avec le parc depuis l'ouest de la vallée de la Selle.
Essertaux	<b>Château , Esplanade, dépendances, murs et clôtures, parc et jardin</b>	18e s.	inscrit	0.9	Immédiat	Propriété privée	Château inscrit ainsi que le parc et les communes. Perspective vers le sud-est, cône de vue défini dans le SRE	Modérée pour la partie est du site Faible à nulle pour la partie ouest plus éloignée. Site hors du cône de vue du SRE	Modéré	Impact modéré sur le château et l'église d'Essertaux Pas de vue depuis la grille du château. Des vues depuis le parvis de l'église et la place. Impact réduit par le choix de la variante finale. Des covisibilités ponctuelles depuis le nord (D1001 pour l'église, D920 pour le château). impact restant modéré mais réduit par rapport à la variante 1
Essertaux	<b>Eglise</b>	18e s.	inscrit	1.1		Libre		Modérée pour la partie est du site Faible à nulle pour la partie ouest		
Loeuilly	<b>Demeure et parc de chasse</b>	19e s.	inscrit	4,5	Rapproché	Propriété privée		Nulle depuis le château Modérée depuis le parc	Faible	Impact nul sur le château et son parc. Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité.
Conty	<b>Eglise Saint-Antoine et ZPPAUP</b>	18e s.	classé	5,5	Rapproché	Libre		Très forte par la localisation dans la vallée et la mise en valeur patrimoniale Sensibilité très forte pour l'ouest du site plus proche, sensibilité modérée pour l'est du site plus recul de la vallée.	Fort : visibilité possible du projet depuis le centre bourg	Impact nul pour l'église. Impact très faible sur la ZPPAUP Pas de vue depuis la ZPPAUP, ni de covisibilité directe, mais des vues du projet depuis les abords, et dans le panorama depuis la Blanche Voie (chemin de randonnée, faible fréquentation)

Commune	Titre courant	Siècle(s) (source Mérimée)	Classe- ment	Distance au projet en km	Périmètre d'étude	Accessibilité	Enjeu	Sensibilité	Impact brut : variante maximale E1	Impact résiduel : variante 3 finale
Conty	<b>Château de Wailly</b>	18e s.	inscrit classé	6.7	Rapproché	Propriété privée, parc régulièrement ouvert au public	Eglise identifiée point de repère dans le paysage	Faible depuis le château Très faible à nulle depuis le parc	Très faible	Impact nul sur le château. Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité.
Conty	<b>Eglise Saint- Vaast de Wailly</b>	18e s.	classé	6.7	Rapproché	Libre		Faible	Faible	Impact faible sur l'église. Projet perceptible en arrière-plan depuis la place de l'église. Pas de covisibilité depuis les abords immédiats du bourg. Covisibilités depuis la D38 à l'ouest du bourg.
Monsures	<b>Château, façades et toitures</b>	17e s.; 18e s. ; 19e s.	inscrit	5.5	Rapproché	Propriété privée	Restes de l'ancien château	Faible	Faible : perception possible de la partie ouest de la zone proche du château	Impact très faible pour le château de Monsures. Pales des éoliennes visibles au-dessus des arbres depuis le perron. Pas de covisibilité.
Croissy-sur- Celle	<b>Maison dite « du Chapitre », ancien presbytère</b>	18e s	inscrit	5.9	Rapproché	libre	Maison située dans le bourg, dans la vallée de la Selle	Nulle	Nul	Impact nul. Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité.
Bonneuil-les- eaux	<b>Eglise Saint- Nicolas</b>		inscrit	6	Rapproché	Libre	Eglise se découvrant en vue proche	Très faible à nulle	Nul	Impact nul sur l'église et le prieuré de Bonneuil-les-Eaux. Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité.

Tableau 30. Synthèse des impacts sur le patrimoine et la démarche ERC

## Synthèse des impacts par photomontage

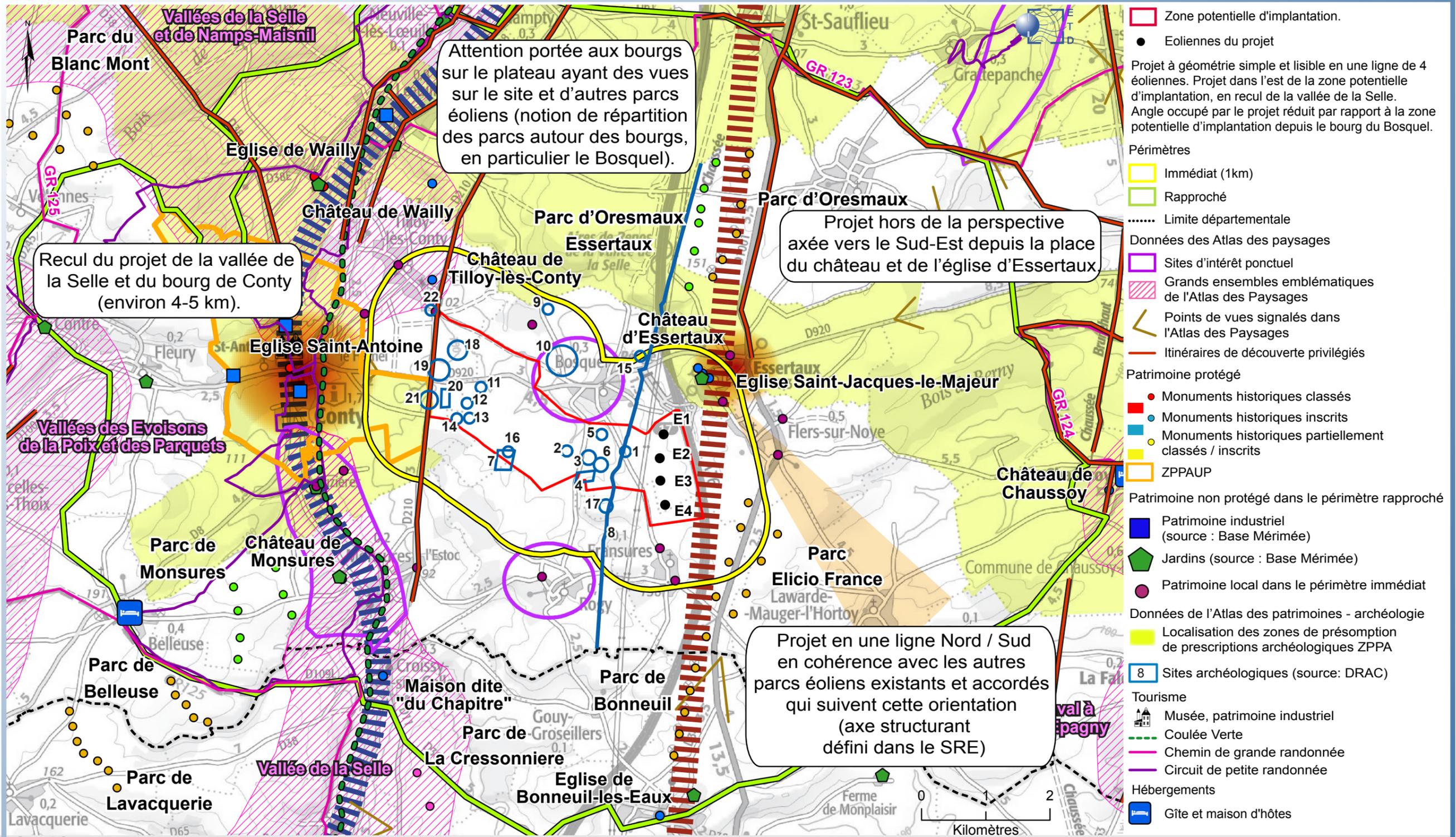
n°photomontage	Lieu	Nom de l'éolienne la plus proche et distance approximative au point de vue	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Niveau d'impact	Explications du niveau d'impact	Démarche ERC : mesures d'évitement par choix de la variante finale
1	chemin d'accès au nord du site, en bordure de l'A16	E1 : 416m	4	modéré	Vue immédiate, toutes éoliennes du projet, éoliennes entières, avec autres parcs en arrière-plan ; vue depuis un chemin rural peu fréquenté ; parc ponctuel dans vue dégagée sur le plateau, géométrie lisible	/
2	sortie est du Bosquel, rue d'en haut	E1 : 683m	4	modéré	Vue immédiate, toutes éoliennes du projet, éoliennes entières, avec autres parcs en arrière-plan, parc ponctuel dans vue dégagée sur le plateau et dans même angle de vue que le parc existant du Quint, géométrie lisible ;	Suppression de la partie ouest du site (diminution effet d'encerclement) Taille des éoliennes diminuée (136,5m), similaire à celle des éoliennes du Quint (138 m)
3	sortie sud-est du Bosquel, rue du Moulin	E1 : 832m	4	modéré	Vue immédiate, toutes éoliennes du projet, éoliennes entières, avec autres parcs en arrière-plan, parc ponctuel dans vue dégagée sur le plateau et dans majoritairement dans même angle de vue que le parc existant du Quint, géométrie lisible	Suppression de la partie ouest du site (diminution effet d'encerclement) Taille des éoliennes diminuée (136,5m), similaire à celle des éoliennes du Quint (138 m)
4	sud du Bosquel, rue de la Ruelette	E1 : 1123m	4	modéré	Vue immédiate, toutes éoliennes du projet, rotor de E1, portions de pales de E2, E3, vue complète de E4, parc ponctuel en arrière-plan du bâti et des arbres du bourg	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
5	place de l'église du Bosquel	E1 : 1205m	1	très faible	Vue majoritairement fermée par le bâti et les arbres du bourg, pales de E1 au travers des arbres, autres éoliennes non visibles	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
6	centre du Bosquel, au croisement D920 / rue de la Ruelette	E1 : 1268m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le bâti depuis le centre bourg	/
7	centre du Bosquel	E1 : 1281m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le bâti et les arbres depuis le centre bourg	/
8	sortie nord-est du Bosquel sur la D920	E1 : 1202m	2	faible	Vue proche, parc ponctuel (E1 et E2) en arrière-plan du bois sur le plateau, E3 et E4 non visibles	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
9	sortie de l'autoroute A16, croisement avec la D920	E1 : 1027m	4	faible	Vue immédiate, toutes éoliennes du projet, éoliennes entières ou rotors+partie du mât, parc ponctuel dans vue dégagée sur le plateau, regroupé avec la ligne haute-tension, géométrie lisible	Taille des éoliennes diminuée (136,5m), similaire à celle des éoliennes du Quint (138 m)
10	cimetière à la sortie ouest du Bosquel	E1 : 1684m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par la végétation	Suppression de la partie ouest du site qui aurait été visible depuis ce point
11	Essertaux, allée du château au croisement de l'allée centrale	E1 : 1098m	2	modéré	Vue immédiate, pales et nacelles de E1, E2 et E3 peu visibles derrière les arbres, E2 derrière le bâti, parc ponctuel en arrière-plan du bâti et des arbres du bourg, nouvelle vue avec éoliennes depuis site patrimonial de la place de l'église et du château d'Essertaux, projet en dehors du cône de vue vers le sud-est depuis ce lieu ; impact diminué dans la variante finale par recul au bourg et diminution de la taille des éoliennes.	Variante 3 : Recul appliqué au bourg d'Essertaux, en particulier E3 et E4 Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
12	église d'Essertaux	E1 : 1069m	4	modéré	Vue immédiate, pales et nacelles de E3, E4. E1 et E2 en arrière des arbres, parc ponctuel en arrière-plan du bâti et des arbres du bourg, nouvelle vue avec éoliennes depuis site patrimonial de la place de l'église et du château d'Essertaux, projet en dehors du cône de vue vers le sud-est depuis ce lieu ; impact diminué dans la variante finale par recul au bourg et diminution de la taille des éoliennes.	Variante 3 : Recul appliqué au bourg d'Essertaux, en particulier E3 et E4 Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
13	grille du château d'Essertaux	E1 : 1089m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le bâti	/
14	entrée nord de Flers-sur-Noye sur la D1001	E1 : 1567m	4	modéré	Vue proche, toutes éoliennes du projet, éoliennes entières ou rotor, en arrière-plan du bourg de Flers-sur-Noye, avec autres parcs en arrière-plan, parc ponctuel dans vue dégagée sur le plateau, géométrie lisible ; impact diminué dans la variante finale par recul au bourg et diminution de la taille des éoliennes.	Variante 3 : Recul appliqué au bourg de Flers-sur-Noye Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
14bis	sortie nord-ouest de Flers-sur-Noye	E1 : 1092m	3	modéré	Vue proche, 3 éoliennes du projet (rotor), en arrière-plan du bois à l'ouest de Flers-sur-Noye, avec autres parcs en arrière-plan, parc ponctuel, géométrie lisible ; impact diminué dans la variante finale par recul au bourg et diminution de la taille des éoliennes.	Variante 3 : Recul appliqué au bourg de Flers-sur-Noye Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
15	sortie sud de Flers-sur-Noye sur la D1001	E3 : 1714m	4	modéré	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), avec parc du Quint plus proche et autres parcs en arrière-plan à l'ouest, parc ponctuel, géométrie lisible ; impact diminué dans la variante finale par recul au bourg et diminution de la taille des éoliennes.	Variante 3 : Recul appliqué au bourg de Flers-sur-Noye Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
16	sortie nord de Fransures, chemin du Bosquel	E4 : 641m	4	modéré	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), avec parcs d'Oresmaux et Oresmaux/Essertaux en arrière-plan au nord, parc ponctuel, géométrie lisible	/
17	centre de Fransures, grande rue	E4 : 1020m	1	faible	Vue immédiate, pales de E4, trois autres éoliennes non visibles, parc ponctuel en arrière-plan du bâti et des arbres du bourg ; impact diminué dans la variante finale par diminution de la taille des éoliennes	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
18	sortie est de Fransures, sur la D109	E4 : 1175m	0	nul	Vue fermée par les arbres proches du bourg, aucune éolienne visible ; impact diminué dans la variante finale par diminution de la taille des éoliennes	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
19	D109 pont sur l'A16 à l'est de Fransures	E4 : 1505m	4	faible	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec l'autoroute A16 et les parcs du Quint et d'Oresmaux, parc ponctuel, géométrie lisible	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
20	centre de Rogy sur la D109	E4 : 1851m	2	faible	Vue majoritairement fermée par le bâti et les arbres du bourg, rotor de E4 et portions de pales de E3 en arrière-plan des boisements, autres éoliennes non visibles	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
21	sortie nord-ouest de Rogy sur la D109	E4 : 2203m	4	modéré	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor E1 à E3, portions de pales de E4), avec parcs d'Oresmaux, Oresmaux/Essertaux et du Quint en arrière-plan au nord, parc ponctuel, géométrie lisible	Suppression de la partie ouest du site : diminution de l'angle occupé par le projet
22	D210 au sud de l'Estoc	E4 : 3998m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	Suppression de la partie ouest du site qui aurait été visible depuis ce point
23	D210 au nord du Bois de la Montagne de l'Estocq	E2 : 3666m	2	très faible	Vue conditionnée par le relief, lecture de pales de E1 et E2, autres éoliennes non visibles, projet dans l'alignement sud des parcs d'Oresmaux et d'Oresmaux/Essertaux	Suppression de la partie ouest du site qui est au premier plan dans cette vue
24	croisement de la D210 et de la D920	E1 : 3717m	4	modéré	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site qui est au premier plan dans cette vue Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et
25	sortie sud-est de Tilloy-lès-Conty sur la D210	E1 : 4027m	4	faible	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site qui est au premier plan dans cette vue Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et
26	D210 au sud du bois de Tilloy-lès-Conty (parc du château de Tilloy-lès-Conty)	E1 : 4150m	4	faible (parc du château) à modéré (axe routier)	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et réorientation nord-sud du projet : amélioration la cohérence avec les parcs voisins

n°photomontage	Lieu	Nom de l'éolienne la plus proche et distance approximative au point de vue	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Niveau d'impact	Explications du niveau d'impact	Démarche ERC : mesures d'évitement par choix de la variante finale
27	bourg de Tilloy-lès-Conty	E1 : 4592m	1	très faible à nul	Vue majoritairement fermée par le bâti et les arbres du bourg, portions de pales de E2 en arrière-plan, autres éoliennes non visibles	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
28	RD210 à l'est de Loeuilly	E1 : 4981m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	Suppression de la partie ouest du site
29	D1001 au nord d'Essertaux	E1 : 3390m	4	faible (axe routier) à modéré (covisibilité avec l'église)	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotors), dans l'ensemble éolien du plateau, à l'ouest du parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16 : parc en arrière-plan de l'église d'Essertaux	Suppression de la partie ouest du site Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et réorientation nord-sud du projet : amélioration la cohérence avec les parcs voisins
30	sortie sud d'Oresmaux	E1 : 4347m	4	faible	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotors), dans l'ensemble éolien du plateau, à l'ouest du parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, échelle des éoliennes atténuée par la distance	/
31	D1001, sortie sud de Saint Saufieu	E1 : 5689m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (pales), dans l'ensemble éolien du plateau, en arrière-plan des parcs d'Oresmaux et d'Oresmaux/Essertaux, géométrie lisible, échelle des éoliennes atténuée par la distance et le relief	/
32	D920 à l'est d'Essertaux	E1 : 3624m	4	modéré	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotors), dans l'ensemble éolien du plateau, entre les parcs du Quint et d'Oresmaux-Oresmaux/Essertaux, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16, pas de covisibilité avec l'église et le château d'Essertaux non visibles	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et réorientation nord-sud du projet : amélioration la cohérence avec les parcs
33	sortie nord de l'Hortoy	E4 : 2720m	4	faible	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotor de E4, pales de E3, portions de pales de E2 et E1), dans l'ensemble éolien du plateau, en arrière-plan du parc du Quint et d'un bois, géométrie lisible, échelle des éoliennes atténuée par la distance et le boisement en 1er plan	/
34	sortie est de Gouy-les-Groseillers	E4 : 3317m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	/
35	sortie nord de Bonneuil-les-Eaux	E4 : 4686m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotor), dans l'ensemble éolien du plateau, en avant-plan des parcs d'Oresmaux et d'Oresmaux/Essertaux, géométrie lisible, échelle des éoliennes atténuée par la distance	/
36	place de l'église de Bonneuil-les-Eaux	E4 : 4865m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief, pas de covisibilité avec l'église de Bonneuil-les-Eaux	/
37	carrefour RD11 et RD38 au sud de Croissy-sur-Celle	E4 : 5441m	4	très faible	Projet peu visible (portions de pales) sous l'influence de la distance et du relief	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
38	est de Luzières, sur la coulée verte	E3 : 5227m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
39	sortie sud de Conty	E2 : 5771m	4	faible	Vue conditionnée par le relief, lecture de pales et portions de pales, projet en recul de la vallée, projet dans l'alignement sud des parcs d'Oresmaux et d'Oresmaux/Essertaux, parc ponctuel, échelle des éoliennes atténuée par la distance et le relief	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
40	bourg de Conty, croisement D920 / rue de la gare	E1 : 5574m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
41	RD920, centre bourg de Conty	E1 : 5850m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
42	entrée ouest de Conty sur la D920	E1 : 6198m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief, pas de covisibilité avec l'église de Conty	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
43	RD38, entrée nord de Conty	E1 : 6128m	3	faible	Vue conditionnée par le relief et les bois, lecture de pales et portions de pales de E3 et E4, autres éoliennes non visibles, projet en recul de la vallée, projet regroupé avec le parc du Quint, parc ponctuel, échelle des éoliennes atténuée par la distance et le relief, pas de covisibilité directe avec l'église de Conty	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
44	Blanche Voie au nord de Conty	E1 : 6874m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
45	sortie est de Fleury depuis la D920	E2 : 7868m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée des Evoissons
46	place de l'église de Wailly	E1 : 6752m	4	faible	Projet peu visible sous l'influence de la distance et de la végétation	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
47	D38 à l'ouest de Wailly	E1 : 7584m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16, pas de covisibilité directe avec l'église de Wailly	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
48	sortie est de Belleuse sur la D8	E3 : 8339m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotor), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
49	D38 à l'ouest de Croissy-sur-Celle	E4 : 6269m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (nacelle+pales), dans le prolongement du parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et
50	D11 au nord-ouest de Blancfossé	E4 : 7221m	4	faible	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotors), entre les parcs d'Oresmaux-Oresmaux/Essertaux et les parcs du Quint et de Bonneuil les Eaux, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
51	D1001 à la sortie nord d'Esquennoy	E4 : 7246m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief	/
52	D1001 au sud d'Hébécourt	E1 : 8029m	4	faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (rotors), en arrière-plan du parc d'Oresmaux, parc ponctuel, géométrie lisible, regroupé avec les parcs le long de l'A16	/
53	D920 à l'est d'Ailly sur Noye	E1 : 10918m	3	faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (rotors), en arrière-plan de l'église d'Ailly-sur-Noye, parc ponctuel, géométrie lisible, parc prolongeant la ligne du parc du Quint	/
54	croisement D26 / D14 au niveau du parc éolien du Val de Noye	E4 : 12668m	4	très faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (pales), en arrière-plan du parc du Val de Noye, parc ponctuel, géométrie lisible, parc prolongeant la ligne du parc du Quint, pas de covisibilité directe avec l'église de Louvrechy	/

n°photomontage	Lieu	Nom de l'éolienne la plus proche et distance approximative au point de vue	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Niveau d'impact	Explications du niveau d'impact	Démarche ERC : mesures d'évitement par choix de la variante finale
55	est de La Faloise et de la vallée de la Noye	E4 : 9388m	4	très faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (pales), en arrière-plan de la vallée de la Noye, parc ponctuel, géométrie lisible, parc prolongeant la ligne du parc du Quint	/
56	château de Folleville	E4 : 10603m	4	faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), en arrière-plan de la vallée de la Noye, dans l'ensemble éolien du plateau, parc regroupé avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible et cohérente avec les parcs le long de l'A16 dont celle du Quint, projet ne formant visuellement qu'un seul parc avec celui du Quint	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et réorientation nord-sud du projet : amélioration la cohérence avec les parcs
57	D916 au sud-ouest de Vendeuil Caply	E4 : 13085m	1	nul (monument historique) à très faible (axe routier)	Projet peu visible (pales, portions de pales) sous l'influence de la distance, parc regroupé avec les autres parcs du plateau, pas de covisibilité directe avec l'église de Vendeuil-Caply	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
58	RD930, sortie 16 de l'autoroute A16 à Hardivillers	E4 : 12290m	4	très faible	Projet peu visible (nacelles et pales) sous l'influence de la distance et du relief, parc regroupé avec les autres parcs du plateau	/
59	D151 à la sortie sud-ouest de Crèvecœur-le-Grand	E4 : 16712m	4	très faible	Projet peu visible (nacelles et pales) sous l'influence de la distance et du relief, parc regroupé avec les autres parcs du plateau	/
60	sortie nord-est de Grandvilliers	E4 : 21144m	2	très faible à nul	Projet peu visible (portions de pales) sous l'influence de la distance, des bois et du relief, parc regroupé avec les autres parcs du plateau	/
61	D901 au sud de Poix de Picardie	E2 : 19205m	4	très faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (rotor), parc ponctuel, géométrie lisible, parc prolongeant la ligne du parc du Quint	/
62	D1029 au nord-est de Quévauxvillers	E1 : 14435m	1	très faible à nul	Projet peu visible (portions de pales d'une éolienne, 3 autres non visibles) sous l'influence de la distance, des bois et du relief	/
63	entrée du château de Revelles	E1 : 14809m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief et les bois	/
64	D1029 à l'arrivée ouest d'Amiens	E1 : 14155m	4	très faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (pales), dans l'ensemble éolien existant	/
65	sortie sud d'Amiens sur la D210	E1 : 12967m	0	nul	Projet non visible, vue fermée par le relief et les bois	/
66	tour de la cathédrale d'Amiens	E1 : 18770m	0	nul	Projet non visible, masqué par le toit de la cathédrale	/
67	RN25, nord d'Amiens à la sortie de Poulainville	E1 : 24341m	4	très faible	Vue lointaine, 4 éoliennes du projet (pales), dans l'ensemble éolien existant	/
68	GR124 à l'est du périmètre rapproché	E1 : 6572m	4	très faible	Vue ponctuelle depuis le chemin de randonnée, 4 éoliennes visibles dans le prolongement du parc du Quint, de taille comparable	/
69	GR à proximité du domaine de Loeuilly	E1 : 6194m	0	nul	projet entièrement masqué par le relief	/
70	Point de vue de l'atlas des paysages à Prouzel	E1 : 9480m	0	nul	projet entièrement masqué par le relief et les boisements	/
71	Centre bourg d'Oresmaux	E1 : 4851m	0	nul	Projet entièrement masqué par le bâti et la végétation	/
72	Centre bourg de Flers	E1 : 1397m	1	faible	pales de E4 visible au dessus du bâti ; perception ponctuelle, éolienne d'échelle inférieure au bâti	Variante 3 : Recul appliqué au bourg de Flers-sur-Noye Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
73	Centre bourg de Tilloy-lès-Conty	E1 : 4903m	0	nul	projet entièrement masqué par le relief et le bâti	/
74	Route communale nord du bourg de Tilloy-lès-Conty	E1 : 5300m	0	nul	Château non visible, et projet entièrement masqué par le bâti	/
75	D38E, à l'ouest de Tilloy-lès-Conty	E1 : 7013m	4	nul (covisibilités) à faible (paysage remarquable)	Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotor+mât), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16, pas de covisibilité directe avec les châteaux	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
76	D210 à l'est de Loeuilly	E1 : 4886m	3	nul (château et son parc) à faible (axe routier)	Etude des covisibilités avec le parc du château de Tilloy-lès-Conty	Suppression de la partie ouest du site
77	Perron du Château de Monsures	E4 : 5165m	3	très faible	pales de 3 éoliennes visibles, E1 masquée par le relief ; E3 et E4 masquées par un bosquet	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle Variante 3 : Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
78	Ouest du château de Monsures	E4 : 6515m	4	nul (château) à faible (vue sur la vallée)	château non visible : absence de covisibilités Vue intermédiaire, 4 éoliennes du projet (rotor), se regroupant avec le parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Suppression de la partie ouest du site : recul à la vallée de la Selle
79	Cimetière communal au nord d'Essertaux	E1 : 1804m	4	très faible	château non visible : absence de covisibilités 4 éoliennes du projet géométrie lisible, cohérence avec l'ensemble éolien existant orienté nord/sud le long de l'A16	Variante 3 : Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
80	D920 au nord du Château d'Essertaux	E1 : 1285m	4	faible	projet décalé de l'axe de vue sur le château, partiellement visible (pales et rotor)	Variante 3 : Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
81	Ailly sur-Noye parvis de l'église	E1 : 10042m	4	faible	Vue depuis Ailly-sur-Noye ; pales des éoliennes visibles ; éoliennes de taille inférieure au bâti au premier plan, pas de surplomb	/
82	Ailly sur-Noye carrefour au pied de l'église	E1 : 10019m	0	nul	projet non visible, masqué par le bâti	/
83	Ailly sur-Noye collège	E1 : 10293m	4	faible	Vue depuis Ailly-sur-Noye ; pales des éoliennes visibles ; éoliennes de taille inférieure au bâti au premier plan, pas de surplomb	/
84	Ailly sur-Noye GR123 interface rue de Bourgogne rue de Picardie	E1 : 10248m	4	faible	Vue depuis Ailly-sur-Noye ; pales des éoliennes visibles ; éoliennes de taille inférieure au bâti au premier plan, pas de surplomb	/
85	Sortie sud d'Oresmaux	E1 : 4345m	4	faible	Vue proche, 4 éoliennes du projet (rotors), dans l'ensemble éolien du plateau, à l'ouest du parc du Quint, parc ponctuel, géométrie lisible, échelle des éoliennes atténuée par la distance	/
86	Sortie Est d'Essertaux	E1 : 2049m	4	modéré	Vue depuis l'habitat proche, géométrie lisible, parc ponctuel et cohérent avec les parcs voisins	Variante 3 : taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m), hauteur cohérente avec celle des parcs voisins (Quint 138 m, Oresmaux 135 m) et réorientation nord-sud du projet : amélioration la cohérence avec les parcs
87	Sortie Ouest d'Essertaux	E1 : 938m	4	faible	Vue depuis l'habitat proche; parc masqué par les arbres, visible en hiver en arrière-plan des branches	Variante 3 : Recul appliqué au bourg d'Essertaux, en particulier E3 et E4 Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)
88	Sortie Sud d'Essertaux	E1 : 1048m	4	modéré	Vue depuis l'habitat proche, 4 éolienne visibles, géométrie simple, parc en ligne sur le plateau	Variante 3 : Recul appliqué au bourg d'Essertaux, en particulier E3 et E4 Taille des éoliennes diminuée (136,5m au lieu de 150m)

Tableau 31. Synthèse des impacts par photomontage

# SYNTHESE DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



Attention portée aux bourgs sur le plateau ayant des vues sur le site et d'autres parcs éoliens (notion de répartition des parcs autour des bourgs, en particulier le Bosquel).

Recul du projet de la vallée de la Selle et du bourg de Conty (environ 4-5 km).

Projet hors de la perspective axée vers le Sud-Est depuis la place du château et de l'église d'Essertaux

Projet en une ligne Nord / Sud en cohérence avec les autres parcs éoliens existants et accordés qui suivent cette orientation (axe structurant défini dans le SRE)

## Synthèse

- ■ ■ Attention portée à la vallée de la Selle (recul du projet)  
Impact faible à nul depuis le fond de vallée, faible à modéré depuis les versants (projet regroupé avec les autres parcs)
- Attention portée à Conty dans la vallée de la Selle à l'Ouest.  
Projet en recul du rebord de plateau présent à l'Est du bourg. Impact faible à nul depuis le coeur de bourg dans le fond de vallée. Vue du projet depuis le haut du bourg avec les autres parcs du plateau.
- Château d'Essertaux sur le plateau.  
Projet décalé de la perspective axée vers le Sud-Est identifiée dans le SRE.  
Vues partielles du projet depuis la place de l'église et du château (pales en arrière-plan du bourg, impact modéré). Projet hors des vues vers le nord sur l'église et le château depuis cette place.
- Parcs éoliens  
● Existant  
● Accordé  
● Instruction
- ■ ■ Attention portée aux bourgs de plateau proches du projet et d'autres parcs éoliens (répartition de l'éolien autour des bourgs).  
Angle occupé par le projet atténué en particulier dans les vues depuis le nord et le sud par sa localisation dans l'Est du site.  
Dans le périmètre éloigné, impact faible. Dans le périmètre rapproché, impact le plus fort depuis le nord/nord-est (Essertaux, Flers-sur-Noye), impact modéré à faible dans les autres cas.
- ■ ■ Orientation Nord/ Sud des parcs éoliens sur le plateau, reprenant l'axe de l'autoroute A16 et de la RD101.  
Projet en cohérence du projet avec les parcs éoliens existants et accordés voisins (géométrie en une ligne nord/sud), selon les recommandations du SRE (dans pôle de structuration).

Sources : ETD, Atlas des Paysages et du Patrimoine, Base Mérimée, DREAL, Scan100 @IGN, 2020.

Carte 85. Synthèse dans le périmètre rapproché

# Bibliographie

---

- Schéma Régional Eolien, 2012, région Picardie
- Atlas des Paysages de la Somme, DREAL Picardie
- Atlas des Paysages de l'Oise, DREAL Picardie
- Atlas des patrimoines (<http://atlas.patrimoines.culture.fr>), Ministère de la Culture,
- Base de données Mérimée (Monuments historiques), Ministère de la Culture,
- Données DREAL sur le patrimoine et le paysage,
- Données DREAL sur les parcs éoliens,
- Données touristiques : Comité départemental du Tourisme de la Somme, de l'Oise et offices de tourisme locaux,
- Guide méthodologique pour la prise en compte des «enjeux paysage patrimoine» dans l'instruction des projets éoliens, 2014, DREAL Hauts-de-France
- Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2016, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.